

CONCURRENCE

Les prix de l'entretien et de la réparation de véhicules ont augmenté de 35 % entre 1998 et 2007, « soit deux fois et demie l'inflation », critique l'Autorité de la concurrence, qui a annoncé hier avoir lancé une enquête sectorielle. Ses conclusions sont attendues pour mars 2012.

Le secteur de la réparation automobile dans le viseur de l'Autorité de la concurrence

L'an dernier, le président de l'Autorité de la concurrence, Bruno Lasserre, avait prévenu qu'il allait désormais « développer les activités d'initiative et chercher des affaires ». Après avoir lancé une étude sur la mobilité des enseignes de distribution l'an dernier, l'Autorité s'attaque cette année au marché de la réparation automobile, soupçonné d'être insuffisamment concurrentiel, a-t-elle indiqué hier à l'occasion de son bilan 2010.

Le sujet est grand public : les dépenses d'entretien et de réparation dépassent aujourd'hui plus du tiers du budget automobile des ménages, note l'Autorité. Et ces dépenses ont explosé : les prix de l'entretien et de la réparation de véhicules ont augmenté de 35 % entre 1998 et 2007, « soit deux fois et

matières premières. La hausse des prix relevée jusqu'en 2007 ne s'est pas calmée ces dernières années, indiquent les chiffres publiés par l'Insee : à fin mai, la hausse des prix d'entretien et de réparation dépasse 60 % par rapport à mi-1998 (voir graphe ci-contre).

Remèdes à trouver

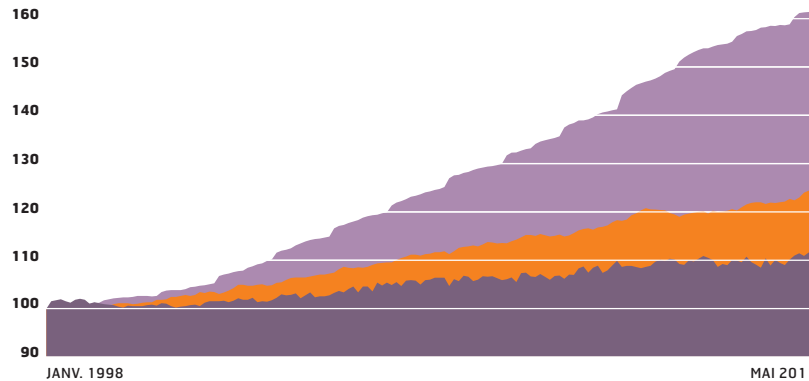
L'Autorité, qui rendra ses conclusions en mars 2012, veut s'assurer que les garagistes indépendants (les artisans mais aussi Speedy ou Midas) sont en capacité d'alimenter la concurrence, car « ils n'ont pas toujours accès aux logiciels de détection des pannes », illustre Bruno Lasserre. Il note aussi que le marché français, contrairement à certains voisins (Belgique, Espagne, Italie...), n'a pas libéralisé le marché des pièces détachées dites visibles (vitres, ailes...). Or les différences de prix peuvent dépasser 40 % en faveur du consommateur dans les pays ayant ouvert ces marchés, note, en citant UFC-Que Choisir, l'Autorité. L'enjeu n'est pas mince pour les entreprises : « En 2006, les pièces détachées ont contribué à la rentabilité des constructeurs automobiles à hauteur de 33 %, alors qu'en moyenne, elles ne représentent qu'environ 10 % de leur chiffre d'affaires global », note l'Autorité.

Si des freins à la concurrence sont effectivement mis au jour sur un marché qui totalise 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires (entretien et pièces détachées), il s'agira de trouver les remèdes. « L'Autorité se réserve la possibilité de faire des

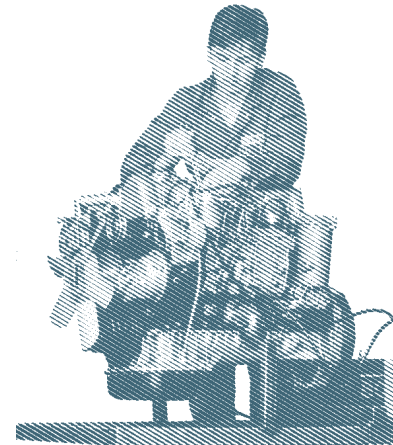
LE PRIX DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE A FLAMBÉ

INDICES DES PRIX, BASE 100 EN 1998

■ ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES ■ PRIX À LA CONSOMMATION ■ ACHAT DE VÉHICULES



IDÉ / SOURCE : INSEE / PHOTO : PHOTONONSTOP



30 MILLIARDS D'EUROS

Le chiffre d'affaires total du marché de l'entretien et des pièces détachées automobiles.

demie l'inflation », critique l'Autorité. « Cette inflation des tarifs s'est traduite pour les Français par une hausse de leurs dépenses de réparation et d'entretien de plus de 50 %, qu'ils paient directement ou par l'intermédiaire de leurs primes d'assurance », poursuit-elle. Et la sagesse comparée des prix des véhicules (+ 8 % sur la période) la fait « douter » d'une explication par la seule hausse des coûts des

recommandations destinées à améliorer le fonctionnement concurrentiel de (ces) marchés », conclut l'Autorité dans son auto-saisine. Suite à l'étude sur l'insuffisante mobilité des enseignes de distribution, le projet de loi gouvernemental sur les droits des consommateurs prévoit de réduire les durées d'affiliation maximales, et réorganise les contrats pour assouplir les possibilités de sortie (« Les Echos » du 17 juin). Ce qui montre que les enquêtes de l'Autorité ne restent pas lettre morte. **VÉRONIQUE LE BILLON**

E La saisine de l'Autorité de la concurrence sur www.lesechos.fr